

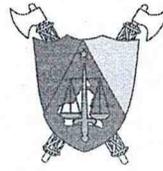
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGIONE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO SAVA

PREFECTURE DE MORA

COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

REGION OF FAR-NORTH

MAYO-SAVA DIVISION

MORA DIVISIONAL OFFICE

DIVISIONAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 02 /AONO / K44 /CDPM/2025 DU 28/07/2025 APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU MAYO-SAVA, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement BIP MINEPAT - EXERCICE : 2025

I- Objet de l'Avis d'Appel d'Offres

Le Préfet du Département du Mayo-Sava, Autorité Contractante lance en Procédure d'urgence l'Appel d'offres national ouvert, N°- 02 /AONO/K44/CDPM/2025 DU 28/07 2025 pour l'exécution des travaux de réalisation d'une (01) Mini AEP équipé d'une pompe à Energie Solaire à la Délégation Départementale du MINEPAT du Mayo-Sava.

II – Participation

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Avis d'Appel d'Offres.

III – Financement

Les travaux objets du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Publics (MINEPAT), exercice 2025, pour un coût estimatif total de : **25 000 000 (Vingt Cinq Millions) Francs CFA.**

IV – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Mora dès publication du présent Avis.

V – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres de la Préfecture de Mora, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances de Mora d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA.**

VI – Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devront être déposée à la Cellule d'Appui au Lancement d'Avis de consultation de la Préfecture de Mora, au plus tard le 21/08/2025 à 09 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 02 /AONO / K44 /CDPM/2025 DU 28/07/2025 APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU MAYO-SAVA DEPARTEMENT DU MAYO SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD

« A N'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

VII – Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 FCFA (Cinq Cent Milles) francs CFA contre reçu de consignation à la CDEC (Caisse de dépôt et de consignation)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Avis de consultation Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

VIII – Ouverture des offres

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 21/08/2025 à 10 heures précises dans la salle de réunions de la Préfecture de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dument mandatée.

IX – Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

X – Principaux critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier administratif ;
3. Fausse déclaration dans le dossier administratif ;
4. Non-respect des spécifications techniques du DAO ;
5. Non-respect du délai d'exécution ;
6. Non production de sous-détails des prix ;
7. Le sous détail des prix irréalistes et erronés

Principaux critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non) porteront sur

- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, cautions) oui/non;
- Les références de l'Entreprise dans les travaux similaires oui/non;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement oui/non;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non;
- La non obtention de 70% des critères entraîne l'élimination de l'offre.

XI – Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

XII – Attribution du marché

Le Préfet du Département du Mayo-Sava, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte et ayant présenté l'offre financière le **moins-disant** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

XIII – Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Délégations du MINEPAT et MINEE.

Ampliations :

- MINEPAT(YDE)
- DDMINMAP/MS
- DDMINEPAT MS
- ARMP

Mora, le 28/07/2025

Le préfet du Département du Mayo-Sava,
(Autorité Contractante)

